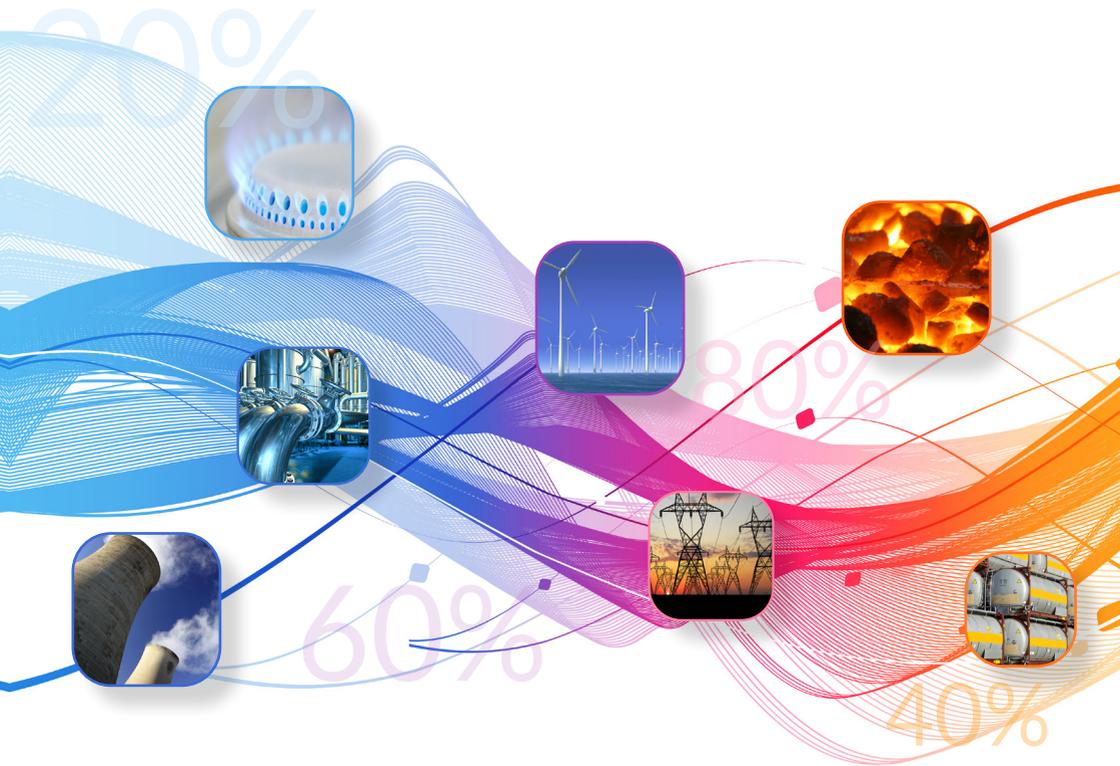


ENERGY

Key Data

Édition juillet 2021





SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Numéro d'entreprise. : 0314.595.348



○ 0800 120 33 (numéro gratuit)



○ SPFEconomie



○ @spfeconomie



○ linkedin.com/company/fod-economie (page bilingue)



○ instagram.com/spfecoc



○ youtube.com/user/SPFEconomie



○ economie.fgov.be

Editeur responsable :

Séverine Waterbley

Présidente du Comité de direction

Rue du Progrès 50 – 1210 Bruxelles

Version internet

Table des matières

Page d'introduction.....	4
1. Consommation.....	6
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2020.....	6
1.2. Consommation finale d'énergie en 2020.....	8
1.3. Suivi des objectifs européens - 2020.....	16
2. Production.....	20
2.1. Production d'énergie primaire en 2020.....	20
2.2. Production brute d'électricité en 2020.....	22
2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2020.....	24
2.4. Capacité électrique installée en 2020.....	28
3. Importations.....	30
3.1. Importations nettes d'énergie en 2020.....	30
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2020.....	32
3.3. Origine des importations d'électricité en 2020.....	34
4. Prix.....	36
4.1. Marché du gaz naturel en 2020.....	36
4.2. Marché de l'électricité en 2020.....	37
4.3. Marché du pétrole en 2020.....	38

Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

Les données de 2020 présentées dans les chapitres 1, 2 et 3 sont provisoires. Cela signifie qu'il s'agit d'une première estimation fiable et qu'elles ne sont donc pas encore définitives. C'est également la raison pour laquelle les données ne sont fournies qu'en Mtep et non en TJ (unité qui amène un plus grand niveau de détail).

Le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie est seul responsable de ces données. Les données qui relèvent de la compétence régionale (principalement les données sur les sources d'énergie renouvelables, à l'exception de l'éolien offshore et des biocarburants) ont été estimées par le SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie, sans validation par les instances régionales.

Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (du gaz en électricité par exemple) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie aux soutes maritimes internationales.

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple, dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

La **production brute d'électricité** correspond à la somme des énergies électriques produites (y compris l'accumulation par pompage) par l'ensemble des groupes générateurs concernés, mesurée aux bornes de sortie des génératrices principales.

Abréviations

SER : source d'énergie renouvelable

EE : efficacité énergétique

NREAP : plan d'action national en matière d'énergies renouvelables

Objectifs

En application des dispositions de la stratégie européenne « Energie 2020 », la Belgique poursuit différents objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

SER

La directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- un objectif contraignant de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- un objectif contraignant de 10 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2020.

EE

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

CONSOMMATION

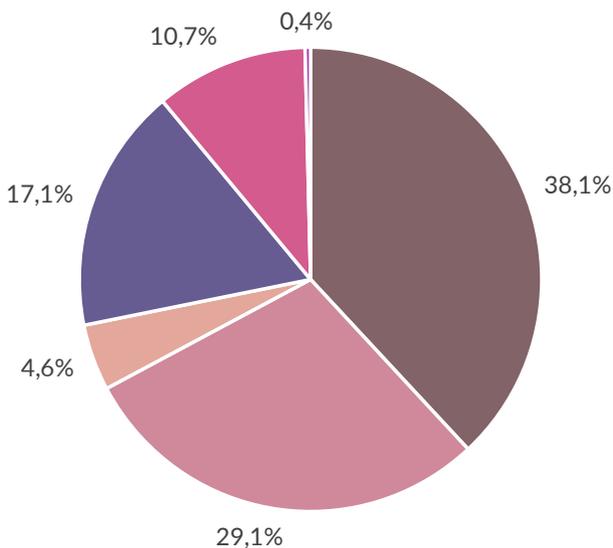
1. Consommation

1.1. Consommation d'énergie primaire en 2020

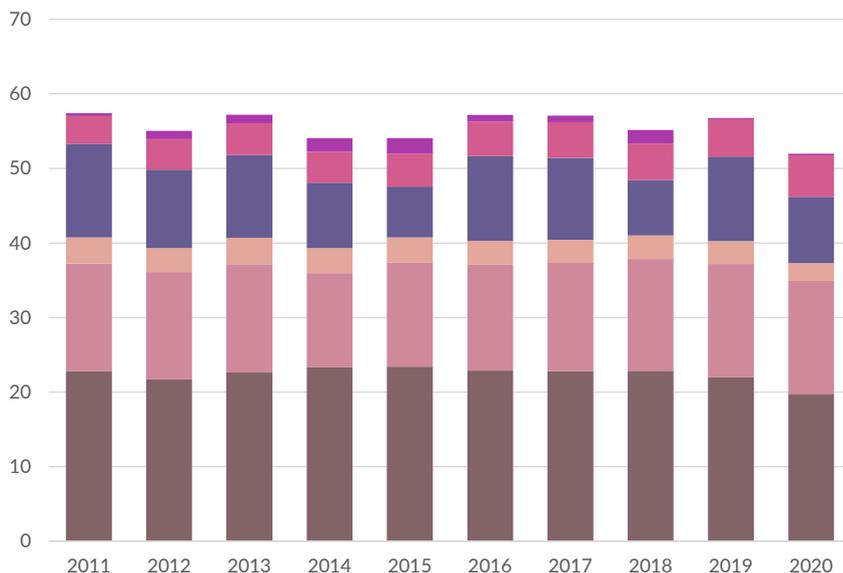
1.1.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		19,8
Gaz naturel		15,1
Combustibles fossiles solides		2,4
Énergie nucléaire		8,9
Énergies renouvelables et déchets		5,6
Autres*		0,2
Total		51,9

* « Autres » comprend les importations nettes d'électricité et de chaleur ainsi que la récupération de la chaleur des procédés chimiques.



Évolution en Mtep

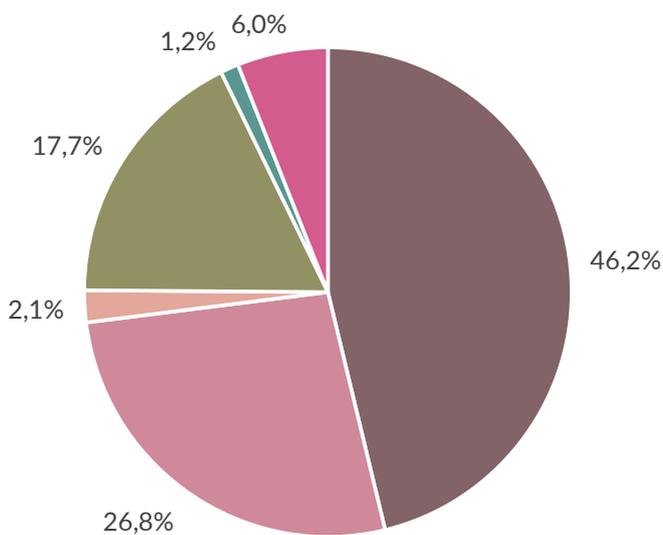


Selon une première estimation, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 51,9 Mtep en 2020. Il s'agit d'une diminution de 8,6 % par rapport à 2019. C'est le niveau de consommation d'énergie primaire le plus bas depuis le début des années 1990. Il résulte essentiellement de la crise du coronavirus, qui a provoqué une chute importante de la consommation, principalement celles des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides. En 2020, la consommation d'énergie nucléaire s'est de nouveau légèrement réduite. La part des énergies renouvelables et des déchets a atteint 10,7 % de la consommation d'énergie primaire en 2020, contre 6,5 % en 2011.

1.2. Consommation finale d'énergie en 2020

1.2.1. Par source d'énergie

Source d'énergie		Mtep
Produits pétroliers		17,7
Gaz naturel		10,3
Combustibles fossiles solides		0,8
Électricité		6,8
Chaleur		0,5
Énergies renouvelables et déchets		2,3
Total		38,4



Évolution en Mtep



Entre 2011 et 2020, la consommation finale d'énergie a varié entre 38,4 et 41,5 Mtep. Celle-ci dépend fortement des conditions météorologiques. Les années où l'hiver est plus froid, telles que 2013, la consommation finale de combustibles pour le chauffage est plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel. La forte diminution observée en 2020 est due, en premier lieu, à un hiver doux, mais aussi aux mesures prises pour lutter contre le coronavirus. Comme dans le cas de la consommation d'énergie primaire, ce sont les produits pétroliers qui ont été le plus sévèrement touchés par la chute de la consommation finale d'énergie.

CONSOMMATION

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années : la part moyenne des produits pétroliers sur la dernière décennie atteint environ 49 %, celle du gaz naturel 25 %, celle de l'électricité 18 %, celle des énergies renouvelables et des déchets 5 %, celle des combustibles fossiles solides 2 % et celle de la chaleur 1 %.

Depuis 2011, la part des énergies renouvelables et des déchets dans la consommation finale d'énergie est passée de 4,4 % à 6,0 %. Cette part ne comprend pas la consommation finale d'électricité verte.

Bien que les mesures prises dans le cadre de la lutte contre le coronavirus aient eu une influence particulièrement significative sur la consommation de produits pétroliers, la part de ceux-ci dans la consommation finale totale du pays reste prépondérante (46,2 % en 2020). Leur consommation finale se partage entre usages énergétiques (66 %) et usages non énergétiques (33 %). Le secteur du transport pèse 58 % de la consommation énergétique des produits pétroliers en 2020, un poids sensiblement inférieur à ceux des années précédentes, en raison du fort impact de la crise du coronavirus sur les déplacements.

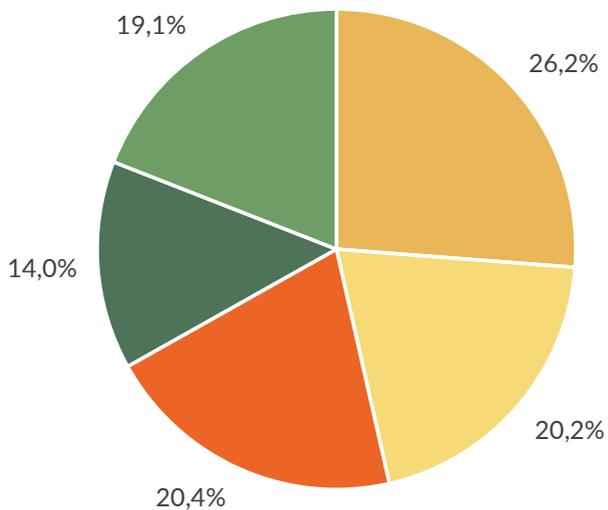
Le gaz naturel représente 26,8 % de la consommation finale d'énergie en 2020. D'après les premières estimations, 89 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 34 % dans le secteur résidentiel.



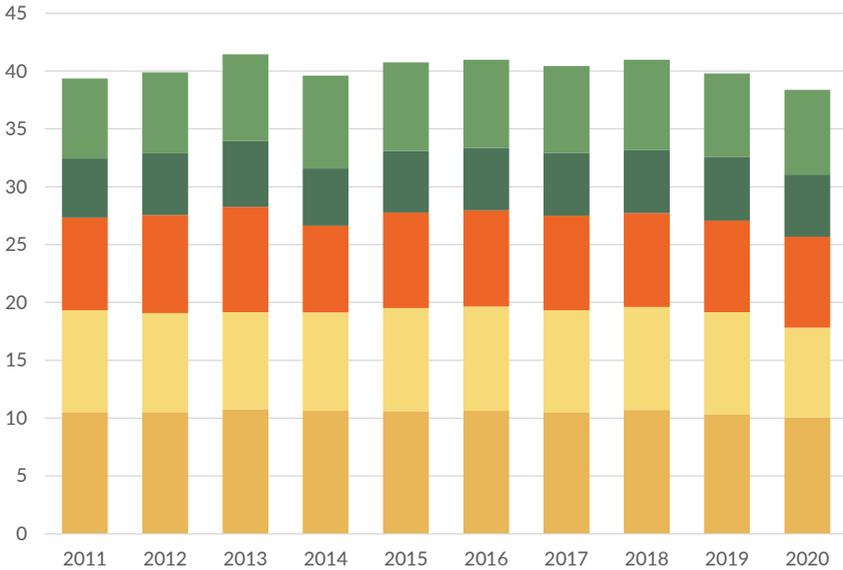
CONSOMMATION

1.2.2. Par secteur

Secteur		Mtep
Industrie		10,1
Transport		7,8
Résidentiel		7,8
Services et équivalent		5,4
Usages non énergétiques		7,3
Total		38,4

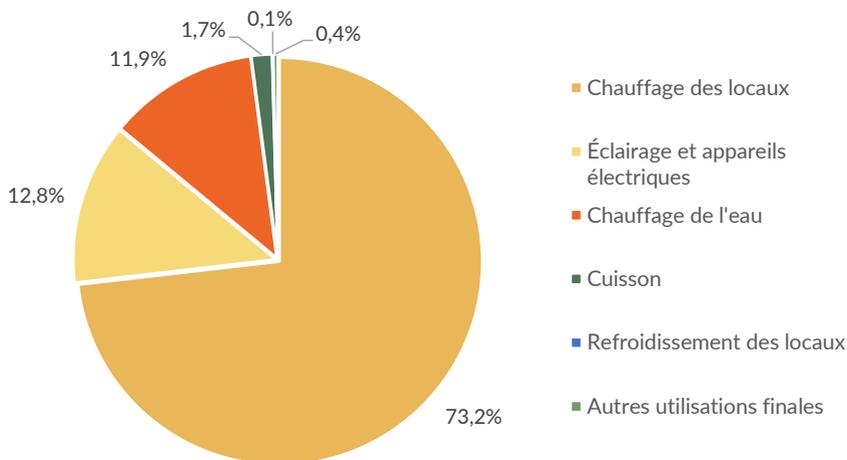


Évolution en Mtep



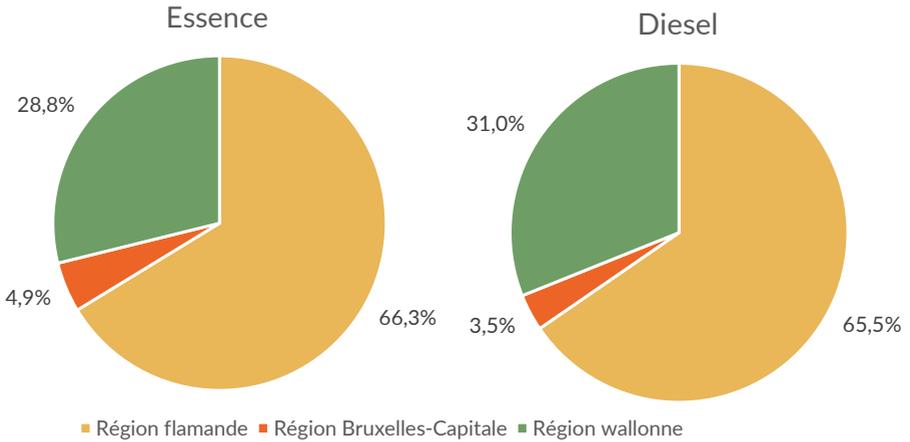
La répartition de la consommation finale d'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. En 2020, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (39 %), de l'électricité (31 %) et des produits pétroliers (13 %). Ces trois sources d'énergie se retrouvent également en tête dans le secteur résidentiel (respectivement 40 %, 20 % et 32 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (88 %). Les biocarburants (bioéthanol et biodiesel), l'électricité (principalement utilisée pour le transport ferroviaire) et une très petite quantité de gaz naturel constituent la partie restante. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (80 %). Le gaz naturel (16 %) et les combustibles fossiles solides (4 %) complètent cette consommation.

1.2.3. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2019



En 2019, 73,2 % de l'énergie consommée par les ménages est consacrée au chauffage. Les sources d'énergie principalement utilisées pour le chauffage sont le gaz naturel (48,0 %) et le mazout (36,7 %). La part du chauffage dans la consommation énergétique des ménages varie avec les conditions météorologiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (12,8 %), pour le chauffage de l'eau (11,9 %) et pour la cuisine (1,7 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (0,1 %).

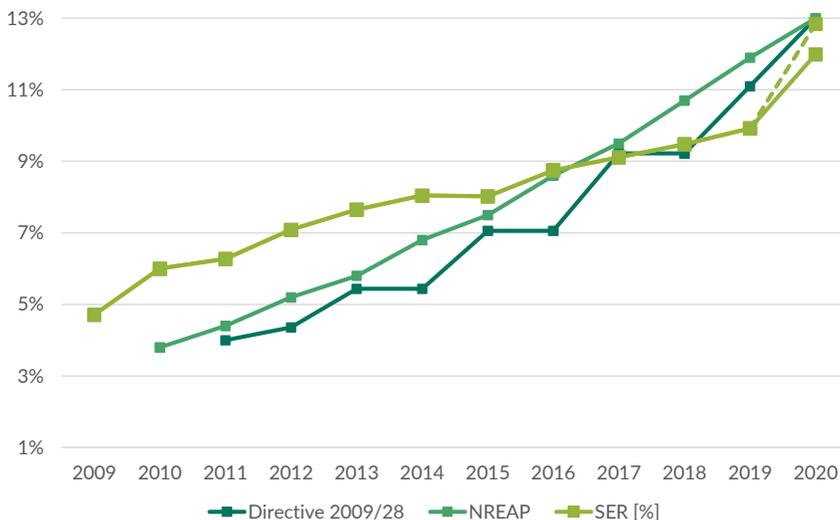
1.2.4. Répartition régionale de la vente des carburants en 2018



Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions. La majorité des carburants est vendue en Région flamande : 66,3 % ou 1,5 millions de m³ d'essence et 65,5 % ou 5,3 millions de m³ de diesel. 28,8 % ou 0,7 millions de m³ d'essence et 31,0 % ou 2,5 millions de m³ de diesel ont été vendus en Région wallonne ; tandis que 4,9 % ou 0,1 million de m³ d'essence et 3,5 % ou 0,3 million de m³ de diesel ont été vendus en Région de Bruxelles-Capitale.

1.3. Suivi des objectifs européens – 2020

1.3.1. Part d'énergie de sources renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie

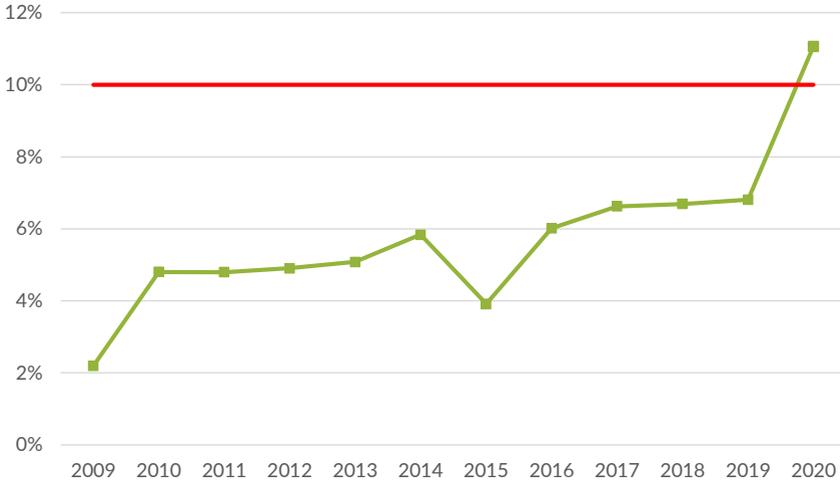


En 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie s'élevait, sur base des premières estimations, à 12,0 % (ligne pleine). Ce pourcentage est inférieur à l'objectif de 13 % établi dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. Afin de combler le déficit, il est possible de convenir d'un transfert statistique soit un achat d'une quantité définie d'énergie produite à partir de sources renouvelables d'autres États membres. Cette possibilité a déjà été mise en œuvre par les différentes autorités compétentes. Les premiers achats finalisés mènent à une part provisoire d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie de 12,8 % (ligne pointillée).

La légère diminution enregistrée en 2015 résulte d'un changement (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants.

La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par la directive sur les énergies renouvelables 2009/28.

1.3.2. Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports

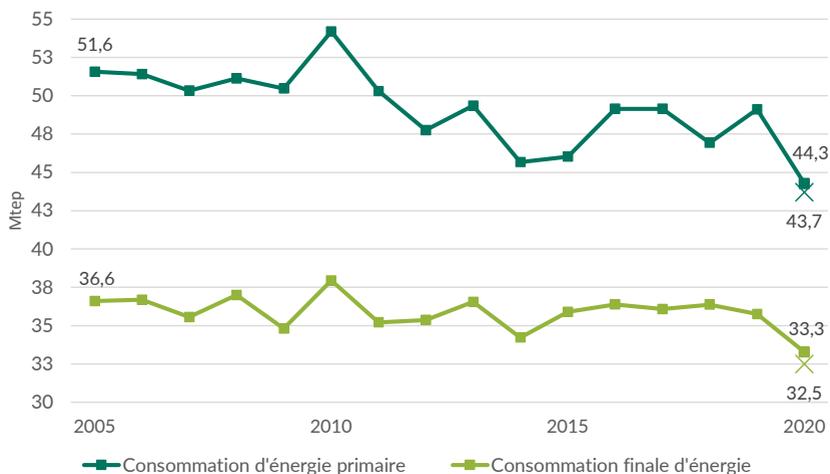


En 2020, la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie dans les transports s'élevait à 11,1 %, soit une augmentation de 4,3 % par rapport à 2019. Cette augmentation tire principalement son origine de la hausse de l'obligation d'incorporation de biocarburants pour l'année 2020, comme prévu dans l'arrêté royal du 4 mai 2018.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). Une part limitée d'électricité renouvelable est également utilisée dans les transports (majoritairement transport ferroviaire). L'objectif de 10 % en 2020 est imposé à tous les États membres européens dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. L'année 2015 est caractérisée par une modification (temporaire) de la législation applicable à l'incorporation de biocarburants dans les carburants.

La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par la directive sur les énergies renouvelables 2009/28.

1.3.3. Suivi des objectifs indicatifs d'efficacité énergétique



La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale, mais pas les soutes maritimes internationales ni la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écarteront des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution moyenne observée dans la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes sur le plan de l'efficacité ont été réalisées dans le secteur de l'énergie (production d'électricité, raffineries de pétrole, cokeries...). Les valeurs exceptionnellement basses de la consommation d'énergie primaire en 2014, 2015 et 2018 résultent des problèmes techniques rencontrés dans les installations nucléaires. Malgré une reprise de l'économie, la consommation finale d'énergie est relativement stable depuis 2015. Cela témoigne d'un progrès de l'efficacité énergétique. L'élimination de la consommation non énergétique et la prise en considération de l'aviation internationale permettent de distinguer clairement l'impact des mesures prises pour lutter contre le coronavirus en 2020. Malgré cette réduction abrupte, les objectifs indicatifs ne sont pas atteints.

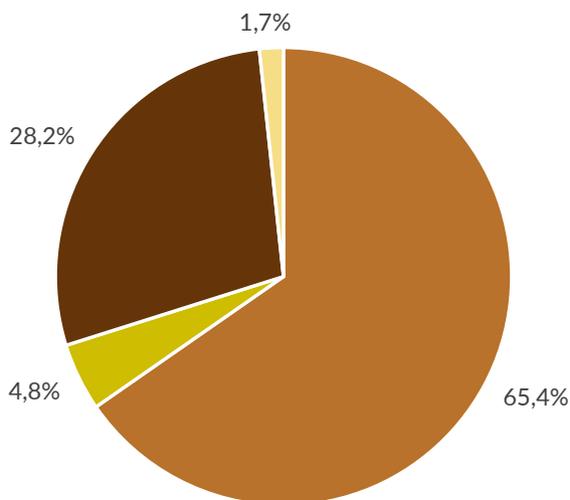
2. Production

2.1. Production d'énergie primaire en 2020

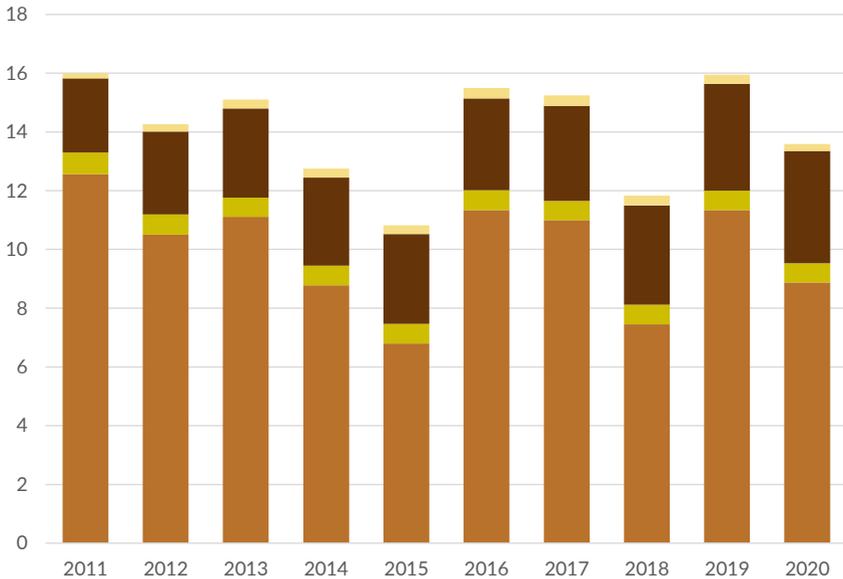
Source d'énergie		Mtep
Énergie nucléaire		8,9
Déchets non renouvelables		0,6
Énergies et combustibles renouvelables*		3,8
Autres**		0,2
Total		13,6

* « Énergies et combustibles renouvelables » comprennent l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solide et liquide, le biogaz, les déchets renouvelables et la chaleur ambiante utilisée par les pompes à chaleur.

** « Autres » comprend la récupération de la chaleur des procédés chimiques et le grisou (gaz des mines de charbon).



Évolution en Mtep



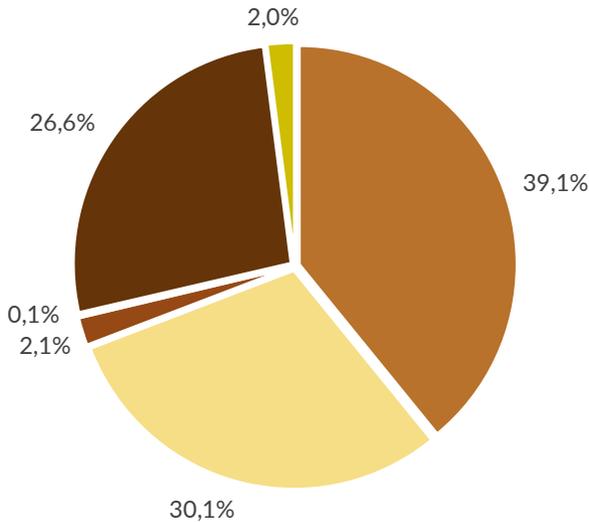
La production d'énergie primaire à partir d'énergies et de combustibles renouvelables a fortement augmenté, passant de 2,5 Mtep en 2011 (part de 15,8 %) à 3,8 Mtep en 2020 (part de 28,2 %), selon une première estimation. Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et de panneaux solaires. Entre 2019 et 2020, la production éolienne a augmenté de 32,3 % et la production solaire de 17,1 %. La production d'énergie nucléaire a diminué de 21,7 % par rapport à 2019, en raison d'une combinaison d'entretiens programmés dans les installations nucléaires et de problèmes techniques.

PRODUCTION

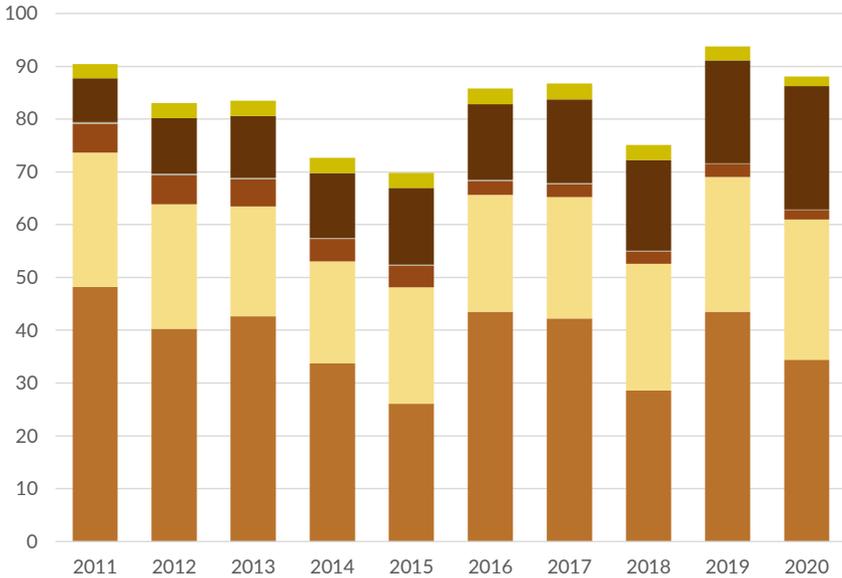
2.2. Production brute d'électricité en 2020

Électricité		TWh
Nucléaire		34,4
Gaz naturel		26,5
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques		1,8
Produits pétroliers		0,1
Énergies renouvelables		23,4
Autres sources*		1,8
Total		88,1

* Les autres sources comprennent l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.



Évolution en TWh

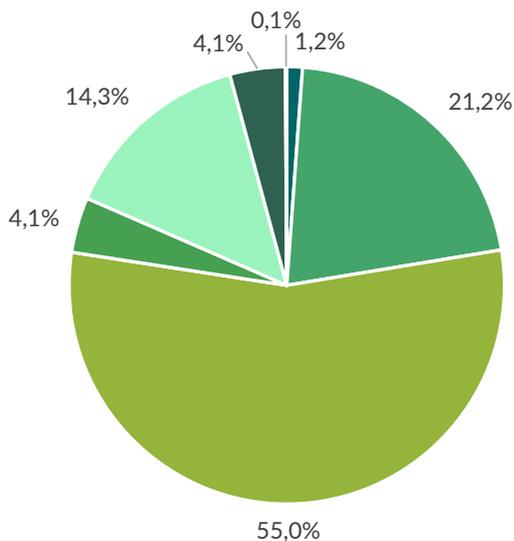


En 2020, la production brute d'électricité était de 6,0 % inférieure à son niveau de 2019, en raison principalement d'une diminution de la production des installations nucléaires (-20,9 % ou -9,1 TWh). 2020 reste cependant la 3^e année la plus haute de la dernière décennie en terme de production brute d'électricité. Au cours de la dernière décennie, la hausse la plus remarquable s'observe dans les énergies renouvelables, où la production a augmenté de 180,7 % ou 15,1 TWh par rapport à 2011. On peut également déduire du graphique que l'utilisation des produits pétroliers et des combustibles fossiles solides a fortement diminué (respectivement -66,3 % et -69,6 % sur la décennie passée), au bénéfice principalement des énergies renouvelables. La dernière centrale électrique fonctionnant aux combustibles fossiles solides a fermé ses portes en 2016. L'électricité encore produite aujourd'hui à partir de ce groupe de combustibles provient de gaz manufacturés dans la sidérurgie et de petites centrales de cogénération multicom-bustibles.

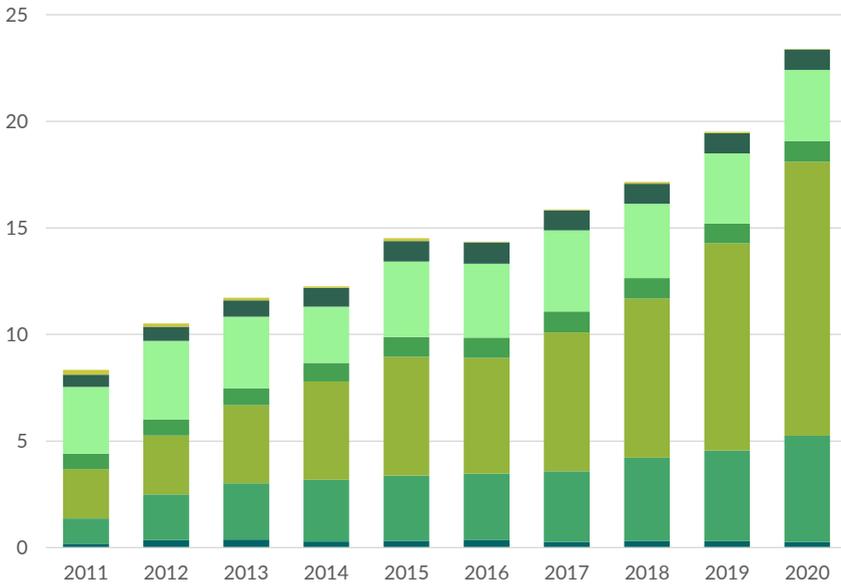
PRODUCTION

2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2020

Électricité		TWh
Hydraulique hors pompage		0,3
Solaire		5,0
Éolien		12,9
Déchets urbains renouvelables		1,0
Biomasse solide		3,3
Biogaz		1,0
Biomasse liquide		0,0
Total		23,4



Évolution en TWh

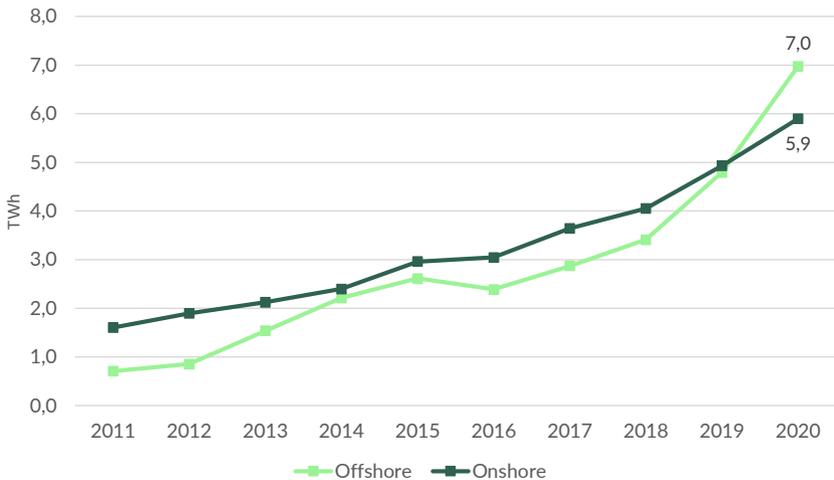


La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La production d'électricité à base d'énergie solaire connaît, pour la troisième année consécutive, une croissance marquée (+17 %), après quelques années de stagnation. La production à base de biomasse solide a repris depuis la baisse de 2014 et a atteint un pic en 2017, avec 3,8 TWh. Entre 2019 et 2020, la production éolienne s'est accrue de 32,3 %.

PRODUCTION

L'énergie éolienne est devenue la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Ces derniers ont généré 7,0 TWh d'électricité en 2020, soit l'équivalent de la consommation d'environ 1.990.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

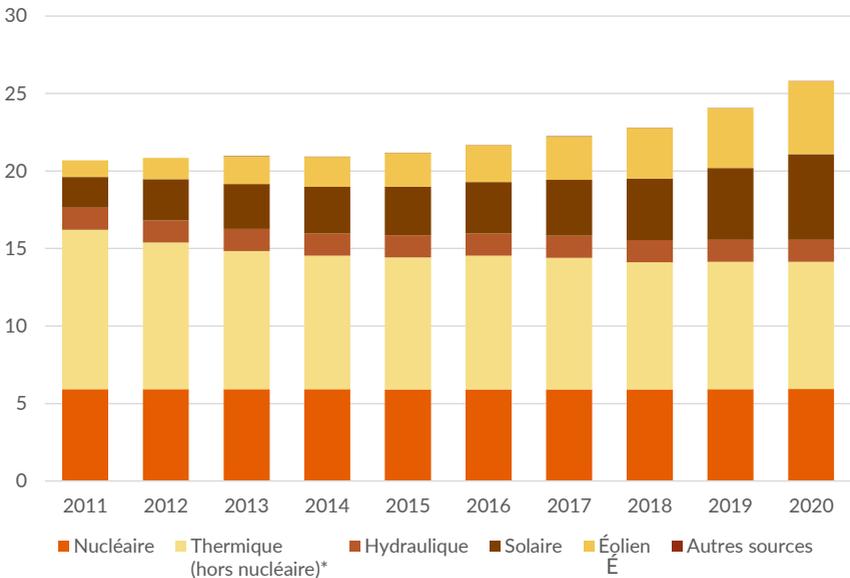
Évolution en TWh





2.4. Capacité électrique installée en 2020

Évolution en GW



* « Thermique (hors nucléaire) » comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (biomasses solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

La capacité électrique installée en Belgique est passée de 20,7 GW en 2011 à 25,8 GW en 2020, soit une augmentation de 5,1 GW. Les installations thermiques conventionnelles (thermique hors nucléaire) ont diminué de 2,1 GW, tandis que les capacités de production d'électricité renouvelable, principalement celles de l'énergie solaire et de l'énergie éolienne, ont considérablement augmenté. Les capacités installées de ces deux sources d'énergie renouvelables représentent 10,2 GW ou 39,7 % de la capacité électrique installée totale.

Comme indiqué au chapitre 2.3, l'énergie éolienne offshore représente 54,2 % de la production éolienne totale, bien qu'elle ne représente que 48,1 % de la capacité éolienne installée. Les parcs éoliens offshore affichent donc un facteur de disponibilité supérieur. La première zone destinée à l'énergie éolienne offshore dans la partie belge mer du Nord a été complétée dans les temps. Ces dernières installations amènent la capacité installée totale en mer à 2.261 MW.

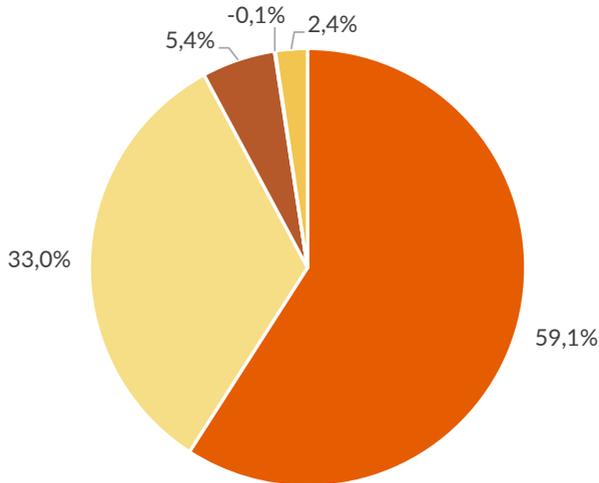
Si nous examinons de plus près la capacité solaire, nous remarquons qu'environ 62 % de cette capacité provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement dans le secteur résidentiel, ce qui démontre son importance.

L'augmentation de la capacité électrique installée totale ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

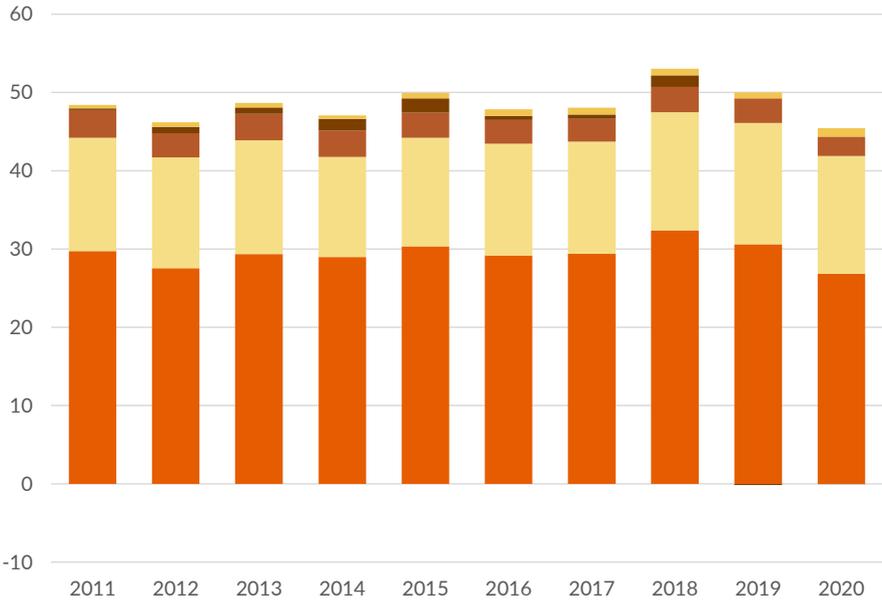
3. Importations

3.1. Importations nettes d'énergie en 2020

Importations nettes		Mtep
Pétrole et produits pétroliers		26,9
Gaz naturel		15,0
Combustibles fossiles solides		2,5
Électricité		-0,1
Combustibles renouvelables et déchets		1,1
Total		45,4



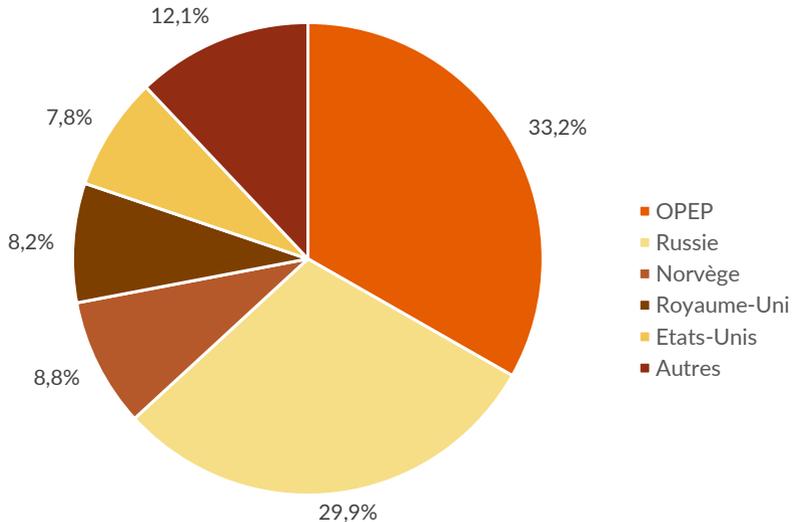
Évolution en Mtep



L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils. Par conséquent, la dépendance vis-à-vis des importations de combustibles fossiles pour faire face aux besoins énergétiques domestiques est très forte. En 2020, la dépendance énergétique, qui correspond au ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et des soutes maritimes internationales, s'élevait à 77,8 %. La diversification des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement en Belgique.

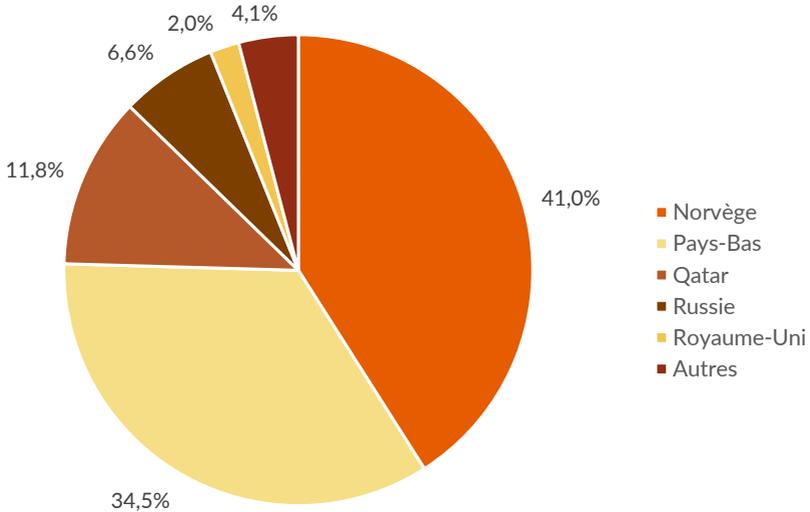
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2020

3.2.1. Origine des importations de pétrole brut



Près de 30 % du pétrole brut importé provient de Russie. Parmi les pays de l'OPEP, l'Arabie saoudite et le Nigéria sont les pays desquels la Belgique importe le plus (18,5 % et 8,5 % respectivement). Les « Autres » pays comprennent le Canada, la Colombie, la France, le Gabon, le Kazakhstan, Trinité-et-Tobago et des pays d'Afrique non spécifiés.

3.2.2. Origine des importations de gaz naturel consommé en Belgique

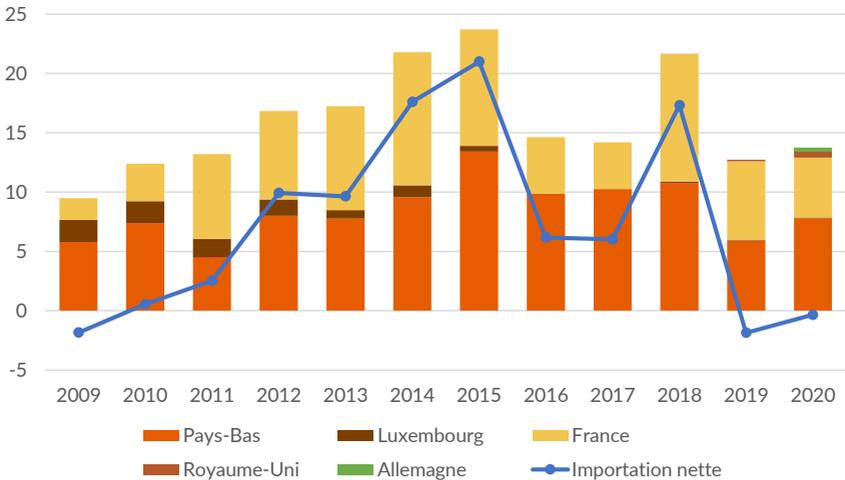


En raison des conventions de déclaration d'Eurostat en matière de commerce international, les importations nettes sont moins représentatives, eu égard au traitement différencié du GNL. C'est pourquoi, il a été décidé de présenter l'origine du gaz naturel qui a été consommé ou stocké en Belgique plutôt que les importations nettes. Les statistiques d'importations de gaz naturel sont, pour le moment, basées sur les entrées physiques sur le territoire belge, à l'exception du GNL.

On peut ainsi constater que 34,5 % du gaz consommé en Belgique est entré sur le territoire via un gazoduc provenant des Pays-Bas, 41,0 % via un gazoduc provenant de la Norvège et 2,0 % via un gazoduc provenant du Royaume-Uni. Respectivement 11,8 % et 6,6 % du gaz consommé en Belgique est arrivé par bateau (sous forme de GNL) en provenance du Qatar et de la Russie. En pratique, seul le gaz de Norvège (et le GNL importé) provient réellement entièrement du pays d'extraction. Les gaz entrant par un gazoduc provenant des Pays-Bas, du Royaume-Uni, d'Allemagne ou de France contiennent, au moins en partie, du gaz issu d'autres pays. Les « Autres » pays comprennent l'Angola, la France, l'Allemagne et les États-Unis.

3.3. Origine des importations d'électricité en 2020

Évolution en TWh



Afin de répondre à la demande d'électricité, la Belgique doit compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production d'électricité est faible (2014, 2015 et 2018, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées.

Fin 2020, les travaux d'interconnexion ALEGrO entre la Belgique et l'Allemagne ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. Depuis novembre 2020, cette interconnexion est disponible pour les activités commerciales.

En 2020, les importations nettes d'électricité ont été négatives pour la deuxième année consécutive après de nombreuses années d'importations nettes positives. Cela indique un surplus de production d'électricité par rapport à la demande intérieure. Les importations nettes en Belgique ont été positives avec la France, les Pays-Bas et l'Allemagne (0,8, 4,0 et 0,2 TWh respectivement) ; elles ont été négatives avec le Luxembourg et le Royaume-Uni (-0,3 et -5,0 TWh respectivement). Il en est résulté une exportation nette de 0,3 TWh en 2020. Les exportations élevées vers le Royaume-Uni ont été régies essentiellement par les prix plus élevés sur l'île britannique aux moments de pointe que sur le continent.

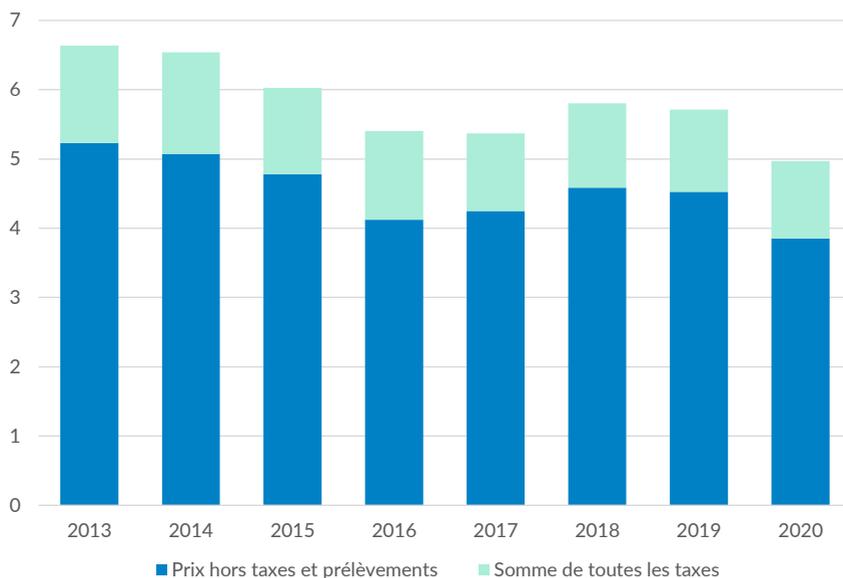
Avec ALEGrO (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élevait à 6.500 MW en 2020.

4. Prix

4.1. Marché du gaz naturel en 2020

Évolution en eurocents/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)

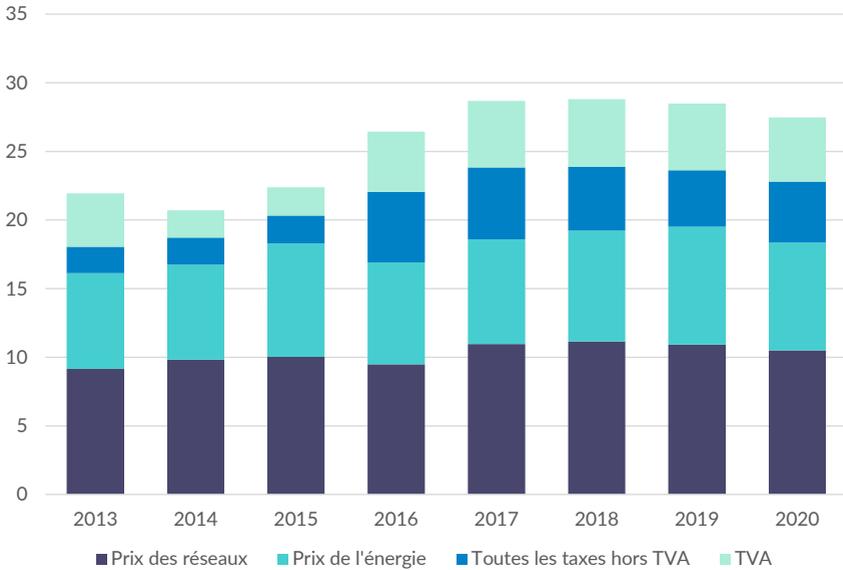


Un ménage belge moyen a payé 5,0 eurocents/kWh pour son gaz naturel en 2020. Le prix hors taxes et prélèvements, qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 77,5 % du prix total. La part de la TVA et des autres taxes est de 21,5 %. La diminution des prix entamée en 2019 s'est accélérée en 2020, suite entre autres aux diminutions des prix de gros causées par la crise du coronavirus.

4.2. Marché de l'électricité en 2020

Évolution en eurocents/kWh

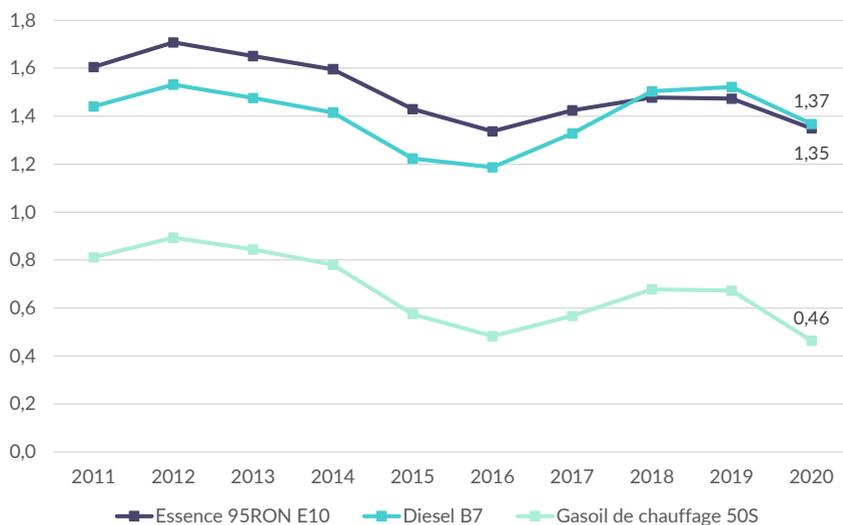
Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



Un ménage belge moyen a payé 27,5 eurocents/kWh pour son électricité en 2020. Le coût de l'énergie représentait 28,6 % du total de la facture d'électricité en 2020. Les tarifs des réseaux ont légèrement diminué et représentaient 38,2 %. La part des taxes a augmenté, pour atteindre 33,2 % du total de la facture.

4.3. Marché du pétrole en 2020

Évolution en euros/litre



Après trois années de hausse des prix maximums annuels moyens, les prix des produits pétroliers ont fortement diminué en 2020. En raison notamment d'une modification de la politique fiscale appliquée aux carburants, on observe, en 2018, pour la première fois, un prix moyen annuel du diesel routier supérieur à celui de l'essence. Cette situation se maintient en 2019 et en 2020. La baisse importante enregistrée en 2020 résulte de la chute des prix sur les marchés internationaux, en raison de la crise du coronavirus.



SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

Rue du Progrès 50
1210 Bruxelles
Numéro d'entreprise : 0314.595.348
<https://economie.fgov.be>